

> CÉRÉALES / Numéro 1 /septembre 2010

Situation céréalière française

Campagne 2010/2011

Production céréalière 2010/11 64,9 Mt dont 35,56 Mt de blé tendre Fabrication d'aliments composés 4,6 Mt de blé tendre, 3,1 Mt de maïs et 1,8 Mt d'orge

Malgré le recul de la production de blé tendre, les disponibilités de cette céréale demeurent importantes en 2010/11, en raison d'un stock de report important et d'un niveau d'importations inédit. L'avantage actuel, tant qualitatif que quantitatif, du blé français sur le marché mondial devrait permettre des ventes record vers les pays tiers, évaluées à 11 Mt. Le stock final devrait ressortir à 2,2 Mt.

BILANS FRANÇAIS

> Blé tendre 2010/11 : des disponibilités en retrait

La production de blé tendre est estimée à 36,56 Mt. Elle diminue de 3% par rapport à la récolte 2009 en raison d'un rendement moyen national moindre, évalué à 72 qx/ha. Si ce dernier est égal à la moyenne décennale, il cache néanmoins une grande hétérogénéité de rendements à l'intérieur des régions, résultant de conditions climatiques sèches en cours de campagne. La récolte 2010 se singularise aussi par des rendements en baisse de 7 à 8 qx/ha en régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes tandis qu'ils progressent dans le Sud-Ouest. La collecte de blé tendre est prévue à 31,4 Mt.

COLLECTE BLÉ TENDRE 2010/11: 31.4 Mt

bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010 Prov. Sept.	
miliers de torries	Prév. Sept		
Stock initial	3 378	3 449	
Collecte	31 370	33 168	
Autres	1 265	557	
Total ressources	36 013	37 173	
Ut. intérieures	14 904	15 665	
- dont FAB	4 600	5 446	
Ex port. Grains	18 000	17 247	
- Union européenne	6 885	7 329	
- Pays-Tiers (y.c. A.A*.)	11 000	// \\ 9 804	
Ex port. Farines	880	// \\ 884	
Total exportations	18 880	18 131	
Stock final	2 229	3 378	
THE THE TAX	11		

Source : FranceAgriMer

Si le niveau élevé des prix du blé tendre venait à perdurer, les volumes collectés pourraient être plus importants. Cette campagne sera marquée par une forte croissance des importations de blé. Elles sont prévues à 1,2 Mt, niveau le plus élevé depuis 1947/48, soit depuis 63 ans. Elles s'expliquent par l'abondance des blés fourragers dans le Nord de l'Union (bassin de la Baltique, Danemark, Pologne, Allemagne) et par leur compétitivité en termes de prix par rapport aux blés français.

> Céréales secondaires 2010/11 : production d'orges estimée à 10,3 Mt

La production d'orges est estimée à 10,35 Mt, conséquence d'une diminution des surfaces de 15% par rapport à la récolte 2009 et d'un rendement plus décevant que la campagne passée (64,6 qx/ha). La collecte est envisagée à 8,4 Mt. Malgré ces éléments, le volume disponible demeure conséquent, en raison de l'important stock de report de la campagne 2009/10 (3,15 Mt dont 0,89 Mt livrés à l'intervention au 30 juin 2010).

La production de maïs suit la même tendance, elle devrait décliner à 13,5 Mt. C'est la double conséquence d'une réduction des surfaces de plus de 9% et d'un rendement en retrait à 87,1 qx/ha contre 88,9 qx/ha. Cette prévision avant récolte est encore susceptible d'évoluer tant les conditions climatiques du mois de septembre seront décisives pour une récolte française qui s'annonce tardive. La collecte est prévue à 12,05 Mt.

> Progression spectaculaire de cours

La sécheresse russe et ses conséquences sur le marché mondial ont entraîné les prix des céréales françaises à la hausse. Entre le 1er juillet et le 31 août, les cours du blé tendre ont progressé de 60 %, passant de 148 €/t à 237 €/t pour le FOB Rouen. La forte demande à l'export pour le blé meunier français explique la persistante fermeté de son prix. Cette demande résulte à la fois de son avantage qualitatif face à l'abondance des blés fourragers dans l'Union européenne, de l'embargo russe à l'export mais également des craintes de sécheresse en Argentine et Australie susceptible d'altérer la récolte prochaine.

La chute des productions russe et ukrainienne a également entraîné des tensions sur le marché de l'orge fourragère française, devenue une des origines privilégiées en remplacement de l'origine mer Noire, en particulier à destination de l'Arabie Saoudite.

L'orge a connu la hausse estivale la plus spectaculaire : ses cours ont bondi de plus de 90 % entre le 6 juillet et le 6 août, atteignant ce jour-là 230 €/t (FOB Rouen). La réalisation de l'essentiel des chargements et l'afflux des blés four-ragers sur le marché européen ont entraîné une détente des cours. Le 3 septembre, l'orge four-ragère française était retombée à 186 €/t FOB Rouen.

Bien que moins forte que celle de l'orge et du blé, la hausse du maïs a néanmoins été substantielle. Le maïs français a vu ses cours grimper jusqu'à début août, atteignant 217 €/t FOB à Bordeaux (récolte 2009) le 5 août. Depuis ce pic, les cotations sont davantage orientées à la baisse, vraisemblablement sous l'impact des importations de maïs américains et brésiliens dans certains ports européens.

> Aliments du bétail : moins de blé tendre, plus de maïs et d'orges

Le volume global des trois principales céréales utilisé en alimentation animale est prévu en baisse, notamment en raison de la continuation de la crise porcine. Les incorporations de recul de 15% par rapport à la campagne passée. La forte disponibilité en pois cette campagne, dont la production est estimée à plus d'1 Mt, devrait favoriser son placement dans les formules, au détriment du blé. A ces facteurs s'ajoute la modification de la hiérarchie des prix : ceux du blé tendre étant désormais supérieurs à ceux du maïs, l'utilisation de cette dernière céréale devrait être accrue. Elle est prévue à 3,1 Mt, contre 2,7 Mt en 2009/10. L'orge devrait également être davantage incorporée par les fabricants d'aliments du bétail (1,8 Mt) grâce à l'abondance de ses disponibilités et son attractivité en termes de prix.

blé tendre devraient chuter à 4,6 Mt, soit un

> Exports 2010/11 : une demande exceptionnelle en blé tendre

Alors que les livraisons intracommunautaires de blé tendre sont prévues en léger recul (6,9 Mt contre 7,3 Mt en 2009/10), les exportations vers les pays tiers devraient dépasser le record de la campagne 2009/10 (9,8 Mt) et atteindre les 11 Mt. Le contexte mondial rappelé un peu plus haut renforce la demande en blé français. A fin août, entre 1,5 et 1,6 Mt avaient déjà été chargées à partir des ports français, contre 1,4 Mt lors des deux premiers mois de la campagne 2009/10. Les zones traditionnelles d'exportations de la Russie, la péninsule arabique et l'Afrique du Nord, risquent donc de solliciter davantage l'origine française.

En ce qui concerne l'orge, les livraisons vers l'Union européenne sont prévues en baisse de 15%, à 3,9 Mt. La forte disponibilité en blés fourragers dans l'UE devrait réduire les échanges intra européens de cette céréale et pénaliser les expéditions françaises vers les autres Etats membres de l'UE, en particulier vers le Benelux et l'Espagne. A contrario, les exportations d'orges françaises vers les pays tiers devraient fortement croître pour atteindre 2 Mt (0,7 Mt en 2009/10). Le retrait de l'Ukraine et de la Russie permettrait à la France d'exporter vers leurs clients principaux, comme l'Arabie Saoudite.

Bilan maïs

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010	
Milliers de toilles	Prév. Sept	Prov. Sept	
Stock initial	2 369	2 341	
Collecte	12 049	13 886	
Importations	320	316	
Total ressources	14 738	16 544	
Ut. intérieures	5 350	4 968	
- dont FAB	3 100	2 743	
Ex ports Grains	5 535	7 680	
- Union européenne	5 360	7 140	
- Pays-Tiers	50	415	
Ex port. Produits	1 530	1 528	
Total exportations	7 065	9 207	
Stock final	2 322	2 369	

Bilan orges

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010	
	Prév. Sept	Prov. Sept	
Stock initial	3 145	1 640	
Collecte	8 433	10 614	
Importations	25	24	
Total ressources	11 603	12 278	
Ut. intérieures	2 664	2 675	
- dont FAB	1 800	1 675	
Ex port. Grains	5 875	5 213	
- Union européenne	3 865	4 503	
- Pays-Tiers	2 000	700	
Ex port. Produits	1 250	1 245	
Total exportations	7 125	6 458	
Stock final	1 814	3 145	

Source : FranceAgriMer

Source : FranceAgriMer

Comme pour les autres céréales, les ventes de maïs français seront moindres en 2010/11 vers les autres pays européens, Elles devraient atteindre 5,4 Mt, soit une diminution de 25% par rapport à la campagne précédente. Elles dépendront du niveau des importations de maïs en provenance des pays tiers, aux Pays-bas et dans la péninsule ibérique.

PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Les deux premiers mois de collecte laissent entrevoir un scénario bien différent de celui de 2009/10 pour cette nouvelle campagne. En effet, dès juillet, à l'image des prix de marché, les prix payés aux producteurs ont enregistré des hausses significatives pour l'ensemble des espèces enquêtées. Ce mouvement s'est confirmé en août, alimenté par les incertitudes sur les récoltes en Europe du Nord et surtout à l'Est. Les augmentations ont concerné essentiellement les achats fermes, avec des prix globalement supérieurs de 60 % à ceux de 2009/10, la prudence restant de mise pour l'acompte (+6 % seulement). Les gains les plus notables ont été relevés sur les orges et le blé tendre, pour lesquels les prix fermes sont supérieurs de plus de +80 % à ceux d'août 2009, et de +15 % environ à ceux d'août 2008 pour les orges fourragères et le blé tendre. La ventilation des transactions entre modalités d'achat est également remarquable, l'acompte, traditionnellement dominant à cette époque de l'année, ne représentant que 56 % des volumes échangés.

> Blé tendre

Avec les orges, le blé tendre est l'espèce pour laquelle les prix fermes actuels ont connu les

Prix payés aux producteurs

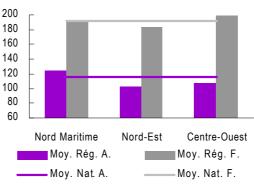
Filk payes aux producteurs				
	août-10		août-09	
En €/t	Prix	Prix	Prix	Prix
	d'acompte	fermes	d'acompte	fermes
Blé tendre	116	192	100	107
Blé dur	137	210	187	190
Orge mouture	88	160	80	83
OBH*	91	160	84	84
OBP**	104	182	96	99

Source: FranceAgriMer

*OBH : Orge Brassicole d'Hiver

**OBP : Orge Brassicole de Printemps

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

BLÉ TENDRE :

PRIX FERMES:

moyenne par

rapport à août

+ 60 % en

2009

85 €/t de plus qu'en août 2009 sur le ferme

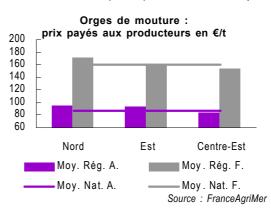
gains les plus importants. A 192 €/t en moyenne sur août, ils affichent une hausse de 80 % par rapport à août 2009 et présentent également un bonus par rapport aux prix déjà élevés de 2008/09 (+23 €/t) et de 2007/08 (+8 €/t). En revanche, l'acompte, qui a concerné seulement 53 % des transactions, est toujours en attente à 116 €/t (contre 100 €/t en août 2009). Les disparités de prix d'une région à l'autre restent modérées, comprises entre 15 €/t sur les prix fermes et 21 €/t sur les prix d'acompte.

> Blé dur

Malgré une bonne récolte en volume et en qualité, le blé dur a enregistré des hausses de prix significatives (+35 €/t sur le mois), dans le sillage du blé tendre. Après les niveaux particulièrement faibles de 2009/2010, le prix ferme du blé dur repasse en août le seuil des 200 €/t, avec 210 €/t en moyenne, soit 20 €/t de plus qu'en août 2009. L'activité reste réduite et les achats d'acompte représentent une part limitée (48 %) des transactions au regard des campagnes précédentes.

> Orges

Sortant d'une récolte lourde qui a pesé sur les prix tout au long de la campagne, les prix des orges profitent enfin d'une très nette embellie, en particulier les orges fourragères. En août, la tonne d'orges de mouture s'est ainsi échangée autour de 160 € en achat ferme, soit 50 % de plus qu'en juillet et près du double du prix relevé en août 2009 (83 €/t). En revanche, le prix

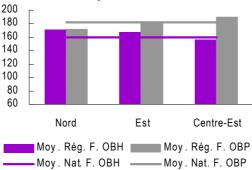


BLÉ DUR:

210 €/t en ferme

ORGES DE MOUTURE: + 53 €/t entre juillet et août sur le ferme





Source: FranceAgriMer

MAÏS: 161 €/t sur le ferme d'acompte est toujours au point mort, à 88 €/t, cette modalité d'achat représentant seulement 42 % des transactions. A l'échelle régionale, les prix se tiennent dans un intervalle de 12 (acompte) à 18 €/t (ferme), avec toujours des prix plus élevés dans le Nord et plus faibles dans le Centre-Est.

Du côté des orges brassicoles, les prix fermes actuels sont également proches du double de ceux de l'an passé, à 160 €/t en variété d'hiver et 182 €/t en variété de printemps. Comme pour les fourragères, les prix fermes se désolidarisent donc des prix d'acompte qui restent atones. En revanche, l'acompte est majoritaire avec 56 % des achats en variété de printemps et 62 % en variété d'hiver. Au niveau régional, les prix sont relativement homogènes, les différences allant de 10 à 17 €/t.

TRITICALE:

hausse plus modérée que sur les autres espèces

AVOINE ET

> Maïs

Si la tendance est également à la hausse pour le maïs, elle ne suit pas le rythme du blé tendre. En août, le prix ferme du maïs s'est ainsi établi à 161 €/t, 30 €/t de moins que le blé tendre, rappelant la configuration originale de la campagne 2008/09. Ce niveau de prix correspond à un gain de 50 €/t par rapport aux prix d'août 2009 mais est équivalent à celui du début de 2008/09. En revanche, contrairement au blé tendre et aux orges, les prix du maïs 2010/11 demeurent en retrait de plus de 40 €/t à ceux de 2007/08.

> Avoine et Triticale

Particulièrement pénalisé par l'abondance de l'offre fourragère en 2009/2010, l'avoine regagne enfin en fermeté. A 111 €/t en prix ferme sur août, il retrouve ainsi son meilleur niveau depuis l'automne 2008. En revanche, le prix d'acompte se maintient sur un mode attentiste, à seulement 85 €/t. Le triticale a profité d'une augmentation significative en juillet (+25 €/), le prix ferme se stabilisant en août à 127 €/t. A l'inverse des autres espèces, l'avoine et le triticale se maintiennent sur des schémas d'achats plus habituels pour un début de campagne, l'acompte étant très largement majoritaire, représentant respectivement 83 % à 92 % pour l'avoine et le triticale.

	août-10		août-09	
En €/t	Prix	Prix	Prix	Prix
	d'acompte	fermes	d'acompte	fermes
Maïs	130	161	116	111
Avoine	85	111	76	81
Triticale	109	127	85	90

Source: FranceAgriMer

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

 Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.

 Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.

 Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.

 Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.

 Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir

un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collectes de France AgriMor).

collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer -

Prix d'achat à l'intervention : CGE/DG-Agri - Prix de marché départ zones de production : La dépêche Agricole et Commerciale -Prix de marché rendu zones portuaires : Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

Directeur de la publication : Fabien Bova - Rédaction : D. Brulé - dominique.brule02@franceagrimer.fr - F. Balké -

florence.balke@franceagrimer.fr - réalisation : direction de la communication et de l'information / Studio PAO -

Impression : atelier d'impression de l'Arborial - Fin de rédaction : 07 septembre 2010

© FranceAgriMer 2010 - ISSN 1773-3138 - FranceAgriMer 12, rue Henri Rol-Tanguy TSA 20002 - 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -Contact/presse: L. Gibert - Tél: 01.73.30.34.05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr - V. Nicolet - Tél: 01.73.30.22.54 -

virginie.nicolet@franceagrimer.fr